



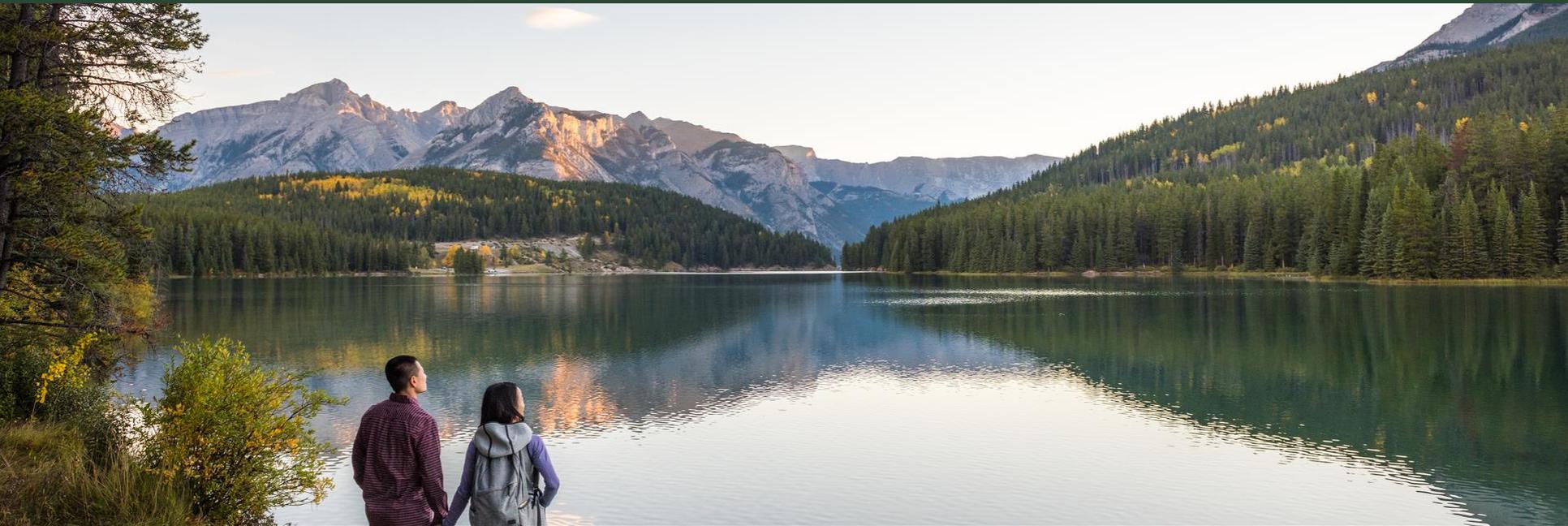
Parks  
Canada

Parcs  
Canada

Canada

# Parc national du Canada Banff

## Évaluation de l'état du parc (2018)



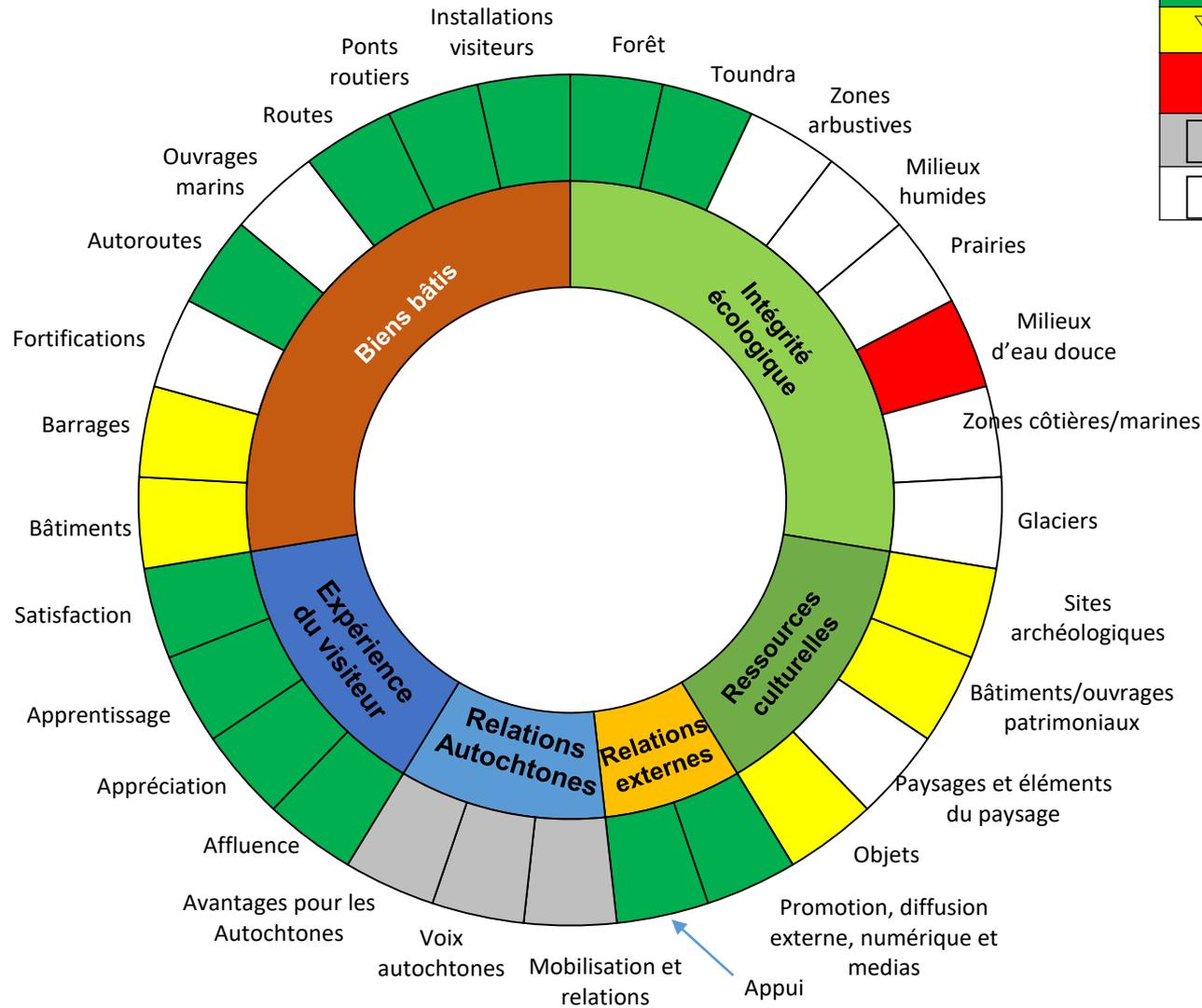
**Rédigé par :** *S. Luey, directrice d'unité de gestion par intérim, Unité de gestion de Banff*

**Approuvé :**

\_\_\_\_\_  
Dave McDonough, directeur exécutif par intérim  
Pacifique et parcs des montagnes

# Aperçu des indicateurs – Parc national Banff

| Cotes des indicateurs   |            |
|---|------------|
|  | Bon        |
|  | Passable   |
|  | Médiocre   |
|  | Non coté   |
|  | Sans objet |



D'après les données de surveillance d'une série nationale d'indicateurs. Les « évaluations de l'état » servent à communiquer l'état général des principaux aspects du parc. Elles ont lieu tous les dix ans et visent à faciliter le choix des principaux enjeux de gestion qui devront être abordés dans le prochain plan directeur.

# Indicateurs de l'intégrité écologique

| Indicateurs  | Paramètres  |   |
|--|---|---|
| <b>Forêt</b><br><br>                 | Classe d'état des zones brûlées                     |    |
|  | Contrôle de la végétation non indigène              |    |
|  | État des populations d'oiseaux terrestres           |    |
|  | Présence de mammifères de multiples espèces         |    |
|  | Efficacité des corridors fauniques hivernaux        |    |
| <b>Toundra</b><br><br>               | Contrôle de la végétation non indigène              |    |
|  | État des populations d'oiseaux alpins               |    |
|  | Étendue de la zone alpine                           |    |
|  | État d'espèces alpines sensibles – Chèvre           |    |
|  | Espèces vivant exclusivement en milieu alpin – Pica |    |
| <b>Milieus d'eau douce</b><br><br> | Connectivité  |  |
|  | Présence d'amphibiens                               |  |
|  | Indice des poissons de lac                          |  |
|  | Qualité de l'eau                                    |  |
|  | Présence de poissons de ruisseau                    |  |

## Aperçu

Le programme de surveillance à long terme de l'intégrité écologique du parc a beaucoup changé depuis la dernière évaluation en 2008. Il s'harmonise davantage avec les indicateurs nationaux et permet une évaluation plus complète. Un indicateur (toundra) a été ajouté. Comme ces changements sont assez récents, il n'y a aucune cote pour deux paramètres (étendue de la zone alpine et présence d'amphibiens) et aucune tendance (flèche) pour certains autres indicateurs. Cependant, les indicateurs et les paramètres sont maintenant confirmés, et ils créeront une base solide pour de futures analyses comparatives. Dans certains cas, les conditions écologiques ne s'amélioreront qu'au terme d'interventions échelonnées sur plusieurs décennies, et les changements risquent de ne pas être évidents dans un horizon de 10 ans.

Les paramètres pour la forêt et la toundra sont généralement cotés « Bon ». Seule la classe d'état des zones brûlées a obtenu la cote « Médiocre », résultat de décennies de suppression du feu. Les effets ne peuvent pas être effacés en 10 ans. Deux paramètres – l'efficacité des corridors fauniques hivernaux et l'état des populations de chèvres de montagne – ont obtenu la cote « Passable ». La remise en état des corridors de déplacement de la faune a progressé de manière constante au cours de la dernière décennie, bien qu'elle n'ait pas respecté les seuils requis pour que ce paramètre obtienne la cote « Bon », pour laquelle on compare l'utilisation des corridors à d'autres corridors hautement fonctionnels (sites de contrôle) dans le parc. Pour ce qui est de la chèvre en tant que gros mammifère sensible, l'état du paramètre ne reflète qu'une zone d'étude relativement restreinte et pourrait ne pas s'avérer représentatif de l'ensemble du parc.

Depuis le dernier rapport sur l'état du parc, l'indicateur pour les aspects des écosystèmes aquatiques (maintenant « Milieux d'eau douce ») et la plupart des paramètres à l'appui de cet indicateur ont changé. Ces changements ont abouti à des données plus étoffées sur l'état global des écosystèmes d'eau douce du parc. La qualité de l'eau en général dans le parc est jugée bonne et stable dans la majeure partie du parc. Comme ces changements se sont produits à mi-chemin de la période de dix ans, il n'y a pas suffisamment de données pour dégager une tendance globale.

Pour la connectivité, la cote « Médiocre » est attribuable à des ponceaux mal conçus et mal placés par le passé. Pour l'indice des poissons de lac et la présence de poissons de ruisseau (deux paramètres de mesure de la biodiversité indigène), les cotes attribuées s'expliquent par l'ensemencement historique des plans d'eau en poissons non indigènes. Il sera possible d'améliorer l'état de ces paramètres en poursuivant les travaux de rétablissement des espèces indigènes, d'enlèvement des espèces non indigènes et d'amélioration ou de remplacement des ponceaux.

Des mesures récentes, telles que l'enlèvement du barrage 40 Mile, l'amélioration de ponceaux le long de la Transcanadienne et l'enlèvement des poissons non indigènes du lac Rainbow et du ruisseau Cascade, témoignent de progrès dans la connectivité aquatique, mais il reste encore du travail à accomplir. L'introduction involontaire du tournis des truites dans les bassins hydrographiques de l'Alberta crée une nouvelle menace pour la biodiversité indigène (lacs et ruisseaux) et pour des espèces en péril comme la truite fardée du versant de l'ouest.

Remarque : L'annexe 1 présente les indicateurs des espèces en péril.

Sources : Les objectifs, les méthodes, les analyses et les résultats de chaque paramètre sont présentés dans le résumé technique du rapport de 2018 sur l'état du parc national Banff.

# Indicateurs des ressources culturelles

| Indicateurs  | Paramètres   | Aperçu  |
|--|--|---|
| <b>Sites archéologiques</b>                          |  | <p>Il y a 14 désignations historiques nationales à l'intérieur du parc national Banff. Les voici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 lieux historiques nationaux opérationnels · 2 événements historiques nationaux</li> <li>• 4 lieux historiques nationaux non opérationnels · 2 gares ferroviaires patrimoniales</li> <li>• 1 lieu historique national non administré par Parcs Canada · 1 rivière du patrimoine</li> <li>• 2 personnes d'importance historique nationale</li> </ul>  |
| <b>Bâtiments et ouvrages techniques patrimoniaux</b> | <p><i>La cote est fondée sur une moyenne pondérée de l'état global des biens (en fonction de la valeur de remplacement actuelle). Il n'y a aucune donnée sur la tendance, puisqu'il s'agit d'un système de cotation révisé qui n'a jamais été appliqué auparavant.</i></p> | <p><b>Sites archéologiques</b><br/>Le parc abrite 808 sites archéologiques. La plupart se trouvent dans les principales vallées de rivière, mais des traces d'occupation préhistorique ont été découvertes un peu partout dans le parc, y compris dans la zone alpine supérieure. En raison de leur emplacement, bon nombre de ces sites sont menacés par les processus naturels, et certains souffrent des effets cumulatifs de l'aménagement et de l'activité humaine. Il n'existe aucune donnée sur la tendance parce qu'il s'agit d'un système de cotation qui n'avait pas encore été appliqué. Parcs Canada s'attend à une certaine détérioration naturelle avec le temps.</p> |
| <b>Paysages culturels et éléments du paysage</b>     | <p>Aucun paramètre n'a été défini.</p>   | <p><b>Bâtiments et ouvrages techniques patrimoniaux</b><br/>Le parc compte 22 bâtiments historiques qui revêtent une valeur patrimoniale. Les sommes investies ces dernières années dans la protection de ces ressources a permis de faire passer à « Bon » la cote d'état de 14 d'entre elles et à « Passable » celle de 7 autres. De plus, Parcs Canada a élaboré un plan d'entretien de conservation pour 6 bâtiments historiques afin d'en assurer la protection à long terme.</p>  |
| <b>Objets</b>  | <p>310 objets d'une valeur patrimoniale autre</p>  | <p><b>Paysages et éléments du paysage</b><br/>Jusqu'ici, aucun paysage culturel n'a été délimité dans le parc national Banff. Il n'y a donc eu aucune évaluation. La délimitation de paysages clés dans l'avenir pourrait refléter les liens qui unissent les Autochtones au territoire et renforcer les associations historiques.</p>  |
|  | <p>274 342 objets d'une valeur patrimoniale autre (archéologique)</p>  | <p><b>Objets</b><br/>Les objets non exposés dans des lieux tels que le musée du Parc Banff sont conservés dans les bureaux de Parcs Canada à Winnipeg et à Calgary et font partie de la collection et des archives de la GRC du parc. Il n'y a aucune donnée sur la tendance, car il n'a pas été possible de réévaluer l'ensemble des objets. Parcs Canada s'attend à une certaine détérioration avec le temps en raison de l'absence d'installations de stockage spécialisées.</p>   |



# Indicateurs des relations externes

| Indicateurs                      | Paramètres  |   |
|----------------------------------|---|---|
| <b>Diffusion externe</b>         | <i>Nombre de contacts</i> – Le mot « contact » s'entend d'une interaction significative d'au moins 30 secondes avec du personnel de Parcs Canada. |  |
| <b>Communications numériques</b> | <i>Nombre d'abonnés, portée, niveau d'engagement, nombre de visionnements, nombre d'impressions</i>   |  |
| <b>Relations avec les médias</b> | <i>Nombres de demandes de renseignements et de réponses; couverture dans les médias locaux, régionaux, nationaux et internationaux</i>            |  |
| <b>Appui</b>                     | <i>Nombre de bénévoles<br/>Nombre d'heures de bénévolat</i>   |  |

## Aperçu

Le programme de relations externes de Parcs Canada vise à informer le public, à l'influencer et à le faire participer à des possibilités qui l'aident à mieux comprendre et apprécier les parcs nationaux. Depuis le dernier rapport sur l'état du parc, les activités et les efforts en matière de relations externes ont évolué au diapason des attentes sociétales et des technologies. Par conséquent, le parc a fait connaître les résultats de ses programmes et ses réalisations dans le domaine de la conservation par divers moyens : activités de diffusion externe en personne, relations avec les médias, campagnes promotionnelles et forte présence sur le Web et les médias sociaux (8 comptes). Ainsi, le programme de relations externes permet à Parcs Canada d'établir chaque année des contacts avec des centaines de milliers de personnes à l'extérieur du parc. Tous les indicateurs sont cotés « Bon », et la tendance est à l'amélioration.

### Diffusion externe

Le contenu du parc est diffusé à des publics à Toronto/ Vancouver/Calgary par des récits transmis sur les médias sociaux et électroniques, des activités en personne et des programmes exécutés en partenariat avec des organismes tels que le zoo de Calgary, Telus Science World et le Musée royal de l'Ontario. Le nombre de contacts varie d'une année à l'autre, selon le type de programme et d'activité, mais la tendance générale est à la hausse. Les efforts de diffusion externe sont étayés par de solides activités promotionnelles et par une collaboration avec l'industrie du tourisme, car les marchés régionaux représentent 50 % de l'affluence du parc. Le parc national Banff investit dans des campagnes promotionnelles comme moyen d'inciter les visiteurs à planifier leur visite et d'influencer leur comportement pendant leur séjour. Par exemple, en 2016-2017, Parcs Canada a lancé une campagne pour sensibiliser le public à l'offre de transport en commun et pour accroître le nombre d'usagers. Il a ainsi généré 29 millions d'impressions. De même, une campagne hivernale lancée en 2017-2018 lui a permis de sensibiliser les visiteurs à la nécessité d'être prévoyants et de bien planifier, ce qui a donné lieu à plus de 1,6 million d'impressions sur Internet.

### Communications numériques

Dans la dernière décennie, les approches de communications ont beaucoup évolué. Celle de Parcs Canada prévoit désormais le recours stratégique à des outils comme YouTube, Twitter et Facebook, et les résultats sont très intéressants. Par exemple, à l'heure actuelle, la page Facebook du parc compte au-delà de 8 millions d'abonnés (hausse de 280 %), et le site Web a été consulté plus de 5,8 millions de fois (augmentation de 20 %).

### Relations avec les médias

L'intérêt des médias pour le parc s'est accru de façon soutenue dans la dernière décennie. Le parc est en vedette dans des articles un peu partout au Canada et dans le monde. Cette activité est importante, car elle permet à la population du Canada et d'ailleurs de comprendre la valeur des parcs nationaux ainsi que leur contribution à l'environnement et à l'identité nationale.

### Appui

Les bénévoles continuent d'appuyer le parc par du travail sur le terrain

# Indicateurs des relations avec les Autochtones

| Indicateurs                                | Paramètres   |    |
|--|--|----|
| <b>Partenariats avec les Autochtones</b>   | <i>Collaboration des Autochtones à la planification et à la gestion des lieux patrimoniaux</i>   | NC |
|  | <i>Collaboration des Autochtones aux opérations des lieux patrimoniaux</i>   | NC |
| <b>Accès des Autochtones</b>               | <i>Accès des partenaires autochtones aux activités traditionnelles et aux terres ancestrales des lieux patrimoniaux</i>                            | NC |
| <b>Respect mutuel</b>                      | <i>Engagement des membres de l'équipe envers les partenaires autochtones pour accéder au respect, à la confiance et à la compréhension mutuels</i> | NC |
|  | <i>Étendue de la réconciliation avec les collectivités autochtones locales</i>   | NC |
| <b>Intégration du savoir traditionnel</b>  | <i>Intégration du savoir traditionnel</i>  | NC |
|  | <i>Utilisation des langues autochtones</i>   | NC |
| <b>Appui aux collectivités autochtones</b> | <i>Création de débouchés économiques pour les peuples autochtones</i>  | NC |
|  | <i>Renforcement des capacités des peuples autochtones</i>  | NC |

## Aperçu

Par le passé, de nombreux peuples autochtones utilisaient les terres qui forment aujourd'hui le parc national Banff pour leurs déplacements, leurs activités de subsistance, leurs cérémonies et leurs échanges commerciaux. La partie principale du parc national Banff se trouve dans le territoire visé par le Traité n° 7, et l'extrémité nord du parc, dans le territoire visé par les Traités n<sup>os</sup> 6 et 8. Le parc fait aussi partie du territoire ancestral des Métis.

Parcs Canada travaille depuis peu à bâtir des relations avec ces groupes et à comprendre leur histoire, leurs intérêts et leurs perspectives. Les indicateurs et les paramètres servant à évaluer la relation entre Parcs Canada et les peuples autochtones devraient être choisis de manière concertée et reposer sur une compréhension et une évaluation communes de ce qui revêt de l'importance pour les deux parties. Les indicateurs et les paramètres énumérés ci-contre n'ont pas encore fait l'objet de discussions avec les groupes concernés. Il serait donc prématuré de leur attribuer une cote à ce stade.

Parcs Canada réalise néanmoins des progrès. Ces dernières années, il a entrepris de nombreuses activités avec divers groupes autochtones (en particulier les Nations signataires du Traité n° 7 et la Nation métisse), et les relations commencent à se consolider. Voici certaines de ces activités :

- Cueillette régulière de plantes médicinales, d'ocre et de perches à tipi pour des usages traditionnels;
- Règlement de la revendication territoriale de la Première Nation siksika concernant les terres et le bois d'œuvre du mont Castle et élaboration conjointe de protocoles de mise en œuvre;
- Tenue d'activités de narration, d'activités culturelles et de cérémonies dans divers secteurs du parc;
- Création de possibilités d'emploi d'été pour de jeunes Autochtones et sensibilisation du personnel;
- Mise sur pied d'un cercle consultatif autochtone pour le parc.

# Indicateurs de l'expérience du visiteur

| Indicateurs          | Paramètres   |   |
|----------------------|--|---|
| <b>Affluence</b>     | Nombre de personnes-visites<br>2011-2012 : 3 226 979<br>2017-2018 : 4 181 856                |     |
| <b>Appréciation</b>  | Pourcentage de personnes ayant apprécié leur visite – 98 %                                   |    |
|                      | Niveau de satisfaction à l'égard des services offerts – 96 %                                 |    |
|                      | Niveau de satisfaction à l'égard des activités offertes – 94 %                               |    |
|                      | Niveau de satisfaction à l'égard de la passion affichée par le personnel – 88 %              |    |
|                      | Niveau de satisfaction à l'égard de l'état des installations – 95 %                          |    |
| <b>Apprentissage</b> | Pourcentage de personnes ayant appris quelque chose (au sujet du patrimoine naturel)* – 69 % |    |
| <b>Satisfaction</b>  | Niveau de satisfaction global – 97%  |   |
|                      | Niveau de satisfaction à l'égard de l'information accessible avant l'arrivée – 92 %          |  |
|                      | Niveau de satisfaction à l'égard du rapport qualité-prix – 81 %                              |  |

• Les paramètres ayant obtenu un pourcentage d'au moins 90 % obtiennent la cote « Vert », à l'exception de l'apprentissage, qui, conformément à l'orientation nationale de Parcs Canada, est coté « Vert » si le pourcentage est d'au moins 60 % pour les parcs nationaux.

## Aperçu

Les cotes attribuées aux indicateurs de l'expérience du visiteur sont fondées sur les résultats du sondage réalisé en 2011 pour le parc national Banff dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs (PIV). Les pourcentages sont élevés, sauf pour le paramètre de l'apprentissage. Le même phénomène s'observe dans les autres parcs nationaux. Le parc a entrepris un sondage PIV en 2018, et les résultats serviront à définir les tendances, à vérifier la présente évaluation et à cerner les enjeux pertinents pour l'examen du plan directeur lorsqu'ils seront accessibles en 2019.

Les résultats indiqués sont ceux du sondage PIV de 2011. Cependant, les recherches menées par des partenaires confirment un degré de satisfaction élevé des visiteurs.

Même si le parc connaît une forte affluence et même si de nombreuses installations de l'avant-pays ont atteint ou presque atteint leur pleine capacité d'accueil, les visiteurs se voient offrir une large gamme de possibilités, et l'expérience offerte demeure de bonne qualité. Depuis 2012, de nombreuses mesures ont été prises pour veiller à ce que la qualité de l'expérience reste élevée. Par conséquent, Parcs Canada s'attend à ce que le sondage PIV de 2018 révèle une amélioration des paramètres assortis de pourcentages plus faibles. Voici des exemples de mesures prises :

- Importante amélioration d'une vaste gamme d'éléments d'infrastructure (c.-à-d. services publics dans les campings, blocs sanitaires).
- Renforcement de la présence de personnel dans les centres d'accueil, les campings et les aires de fréquentation diurne pour servir les visiteurs.
- Introduction d'options de transport en commun à destination et à l'intérieur du parc et autres initiatives de gestion de la circulation.
- Amélioration de l'infrastructure routière et des terrains de stationnement le long de la Transcanadienne et de routes secondaires.
- Amélioration de l'infrastructure de services publics dans les campings, notamment par l'ajout de 31 oTENTiks.
- Amélioration de la signalisation partout dans le parc.

### Affluence

L'affluence a augmenté de 29,6 % entre 2011-2012 et 2017-2018, ce qui représente une hausse de 954 877 visiteurs. En 2017-2018, pour le **150<sup>e</sup> anniversaire du Canada**, l'accès au parc était gratuit, ce qui a entraîné une augmentation de l'affluence plus importante que dans tout autre endroit dans le réseau de Parcs Canada. L'affluence continue d'augmenter et cible des destinations clés telles que les localités de Banff, de Lake Louise, du lac Minnewanka et du canyon Johnston.

### Appréciation

Au total, 98 % des visiteurs ont apprécié leur visite, ce qui dépasse l'objectif de 90 % établi dans le plan directeur de 2010. Les niveaux de satisfaction à l'égard des services (96 %), des activités (94 %), de l'état des installations (95 %) et de la passion affichée par le personnel (88 %) étaient relativement élevés.

### Apprentissage

Les pourcentages liés à l'apprentissage étaient généralement plus faibles, un résultat conforme à celui d'autres parcs nationaux pour ce paramètre. Dans le parc national Banff, 69 % des visiteurs ont dit avoir appris quelque chose au sujet du patrimoine naturel.

### Satisfaction

D'après les sondages, les visiteurs étaient satisfaits de leur visite dans son ensemble (97 %) et de l'information accessible avant l'arrivée (92 %). Ils étaient un peu moins satisfaits du rapport qualité-prix rattaché aux droits

d'entrée (81 %).  
Sources : Données de Parcs Canada sur l'affluence – 2011-2012 et 2017-2018

Programme d'information sur les visiteurs 2011

# Indicateurs des biens bâtis

| Indicateur                                   | Paramètre   | Aperçu  |
|--|---|---|
| <b>Bâtiments</b>                             | <p><i>*La cote est fondée sur une moyenne pondérée de l'état global des biens (en fonction de la valeur de remplacement actuelle). Il n'y a aucune donnée sur la tendance, puisqu'il s'agit d'un système de cotation révisé qui n'a jamais été appliqué auparavant.</i></p>  | <p>Le parc compte 1 279 biens répertoriés dans la base de données Maximo et évalués à environ 2,3 milliards de dollars. Le portefeuille est composé d'une vaste gamme de biens, comme le montre la liste qui suit, ainsi que de divers biens opérationnels tels que des installations de services publics, des terrains et des installations de communications.</p> <p><b>Bâtiments</b><br/>Le parc renferme 522 bâtiments, ce qui comprend tous les bâtiments opérationnels, les musées/expositions/bâtiments à vocation touristique, les logements du personnel qui appartiennent à Parcs Canada et les bâtiments qui appuient les opérations liées à l'expérience du visiteur. Ces biens obtiennent la cote « Passable ».</p>                |
| <b>Barrages</b>                              |    | <p><b>Barrages</b><br/>Parcs Canada exploite deux barrages dans le parc, et les deux se trouvent sur le lac Johnson. Un troisième barrage, sur le lac Minnewanka, est exploité par un tiers. Après les travaux de réparation réalisés dans le sillage des inondations de 2013, les barrages sont dans un état passable. Le barrage ouest, toutefois, montre certains signes de suintement, mais le risque demeure faible.</p>   |
| <b>Fortifications</b>                        | <p><i>Sans objet – le parc national Banff n'a pas de fortifications.</i></p> <p>SO</p>  | <p><b>Autoroutes et routes</b><br/>Le parc national Banff est traversé par un tronçon de 82 km de la Transcanadienne, une route divisée en quatre voies. Il abrite aussi le tronçon nord de 10,5 km de la route 93 Sud, qui consiste en grande partie en une route non divisée à trois voies, et le tronçon de 122km de la route 93 Nord (la promenade des Glaciers). Ces deux autoroutes forment la principale composante du portefeuille de biens et sont en bon état. Toutes les autres routes secondaires, des routes opérationnelles et des routes d'accès des campings sont groupées dans la catégorie « routes » et comprennent notamment la route d'accès Sunshine, la route du Lac-Moraine et la promenade de la vallée de la Bow.</p> |
| <b>Autoroutes</b>                            | <p><i>Bon état. Importants travaux de réfection.</i></p>   | <p><b>Ponts routiers</b><br/>Le parc contient 147 ponts routiers, principalement des ouvrages installés le long de la Transcanadienne. Ces ponts ne sont pas compris dans la composante des autoroutes. D'importants travaux d'entretien ont permis d'en améliorer la cote d'état globale. La cote attribuée à chaque pont tend à être « Bon » ou « Médiocre ». Très peu de ponts sont dans un état passable.</p>   |
| <b>Structures marines</b>                    | <p><i>Sans objet – le parc national Banff n'a ni écluse ni structure marine.</i></p> <p>SO</p>  | <p><b>Installations destinées aux visiteurs</b><br/><i>Les installations destinées aux visiteurs comprennent les campings, les sentiers, les terrains de stationnement, les passerelles pour piétons, etc., qui se trouvent dans le parc national Banff et qui contribuent directement à l'expérience du visiteur (à l'exclusion des bâtiments). Des mesures récentes ont permis d'améliorer la cote d'état globale des installations pour les visiteurs du parc.</i></p>   |
| <b>Routes</b>                                | <p><i>Bon état. Importants travaux de réfection en cours.</i></p>    |   |
| <b>Ponts routiers</b>                        | <p><i>Bon état. Importants travaux de remise à neuf.</i></p>   |   |
| <b>Installations destinées aux visiteurs</b> | <p><i>Bon état. Importants travaux de remise à neuf en cours.</i></p>    |   |

# Principaux enjeux

## Biodiversité aquatique

Pour améliorer l'état des écosystèmes aquatiques du parc, il faudra relever plusieurs défis actuels et prévus, dont voici quelques exemples : impacts des poissons non indigènes sur la biodiversité des lacs et des ruisseaux; impacts probables du tournis des truites sur les espèces indigènes, dont la truite fardée du versant de l'ouest (espèce en péril); déclin des populations indigènes de touladis dans le lac Minnewanka; menace exercée par les espèces aquatiques envahissantes, telles que la moule quagga et la nasse de l'Est, ou de mesures d'atténuation de leurs impacts, et impacts de l'absence de connectivité des milieux aquatiques sur la biodiversité indigène (impossibilité pour les organismes aquatiques d'accéder à des habitats clés et perturbation des processus alluviaux favorisant la biodiversité).

## Qualité de l'eau

Les travaux de surveillance du parc nous permettent de déterminer que la qualité de l'eau est bonne et stable. Cependant, la surveillance de l'efficacité de la gestion de la rivière Bow en aval de Lake Louise et de Banff a mis au jour certaines préoccupations. En aval de Lake Louise, la qualité de l'eau subit probablement les contrecoups d'un apport accru d'eaux usées; les volumes ont augmenté, et la station d'épuration peine à atteindre les cibles établies pour les effluents. Certaines données révèlent également une diminution de la qualité de l'eau par suite d'apports dus à des sources non ponctuelles, comme le ruissellement des eaux d'orage. Ces difficultés sont exacerbées par les concentrations extrêmement faibles de nutriments présents dans les bassins hydrographiques alimentés par des glaciers ainsi que par une intensification de l'activité humaine, qui nécessite une amélioration constante des systèmes de gestion de l'eau, tant pour l'épuration des eaux usées que pour le traitement des eaux d'orage.

## Changement climatique

Le changement climatique peut avoir des impacts étendus sur la biodiversité indigène, les habitats, les espèces en péril, la présence de parasites ou de maladies, la répartition et la persistance des espèces non indigènes ou envahissantes, les cycles du feu, les risques d'incendie et l'hydrologie (fréquence et gravité des inondations, volume d'eau), ce qui peut avoir des incidences sur la qualité de l'eau, les concentrations de nutriments et la gestion des eaux usées. Le changement climatique peut aussi entraîner des changements dans l'affluence et les profils d'activité humaine dans le parc. L'infrastructure, les opérations, les stratégies de gestion et la capacité du parc n'ont pas été évaluées dans ce contexte. Les résultats d'une telle évaluation pourraient mettre en évidence la nécessité d'adopter des approches différentes pour la gestion et la surveillance afin de permettre au parc de bien s'adapter.

## Gestion de la hausse de l'affluence

Bien que l'affluence dans le parc ait continué d'augmenter de manière constante, cette affluence est fortement concentrée dans des destinations clés. Pendant nombre d'années, les programmes novateurs de Parcs Canada (p. ex. les réseaux de transport en commun, l'éducation et la promotion, la gestion active des visiteurs et de la faune, etc.) ont fait en sorte que ces augmentations ne se produisent pas au détriment des ressources naturelles ou culturelles du parc ou de l'expérience du visiteur. Certaines infrastructures et installations dans les destinations clés sont à pleine capacité, ou presque, et la gestion de nouvelles augmentations de l'affluence sera difficile. Comprendre les impacts de l'affluence accrue sur le caractère du parc, les ressources et l'expérience offerte sont essentiels aux fins d'une gestion efficace du parc dans l'avenir. Il est possible qu'une approche nouvelle ou supplémentaire en matière de gestion de la demande soit nécessaire.

## Relations avec les Autochtones et rétablissement des liens avec le parc

Après une longue période d'exclusion des peuples autochtones, Parcs Canada reconnaît que sa réussite future et l'offre d'une expérience authentique passent par la présence des Autochtones dans le parc et par leur participation effective aux opérations. Il lui faudra du temps et des efforts pour bâtir des relations axées sur la confiance et le respect et pour bien comprendre les perspectives historiques et actuelles ainsi que les priorités des Autochtones. Le rétablissement des liens rompus entre les groupes autochtones et leur territoire ancestral représente une priorité pour Parcs Canada.

Sources : Les résultats de la surveillance de l'état et de l'efficacité de la gestion sont présentés dans le résumé technique du rapport sur l'état du parc national Banff de 2018.

# Annexe 1 : Indicateurs des espèces en péril

| Espèces   | Objectif   | Résultat   |
|---|--|--|
| <b>Physe des fontaines de Banff</b><br>Espèce en voie de disparition<br><i>Capacité d'influence : Élevée</i>                    | Préserver des populations et des habitats autosuffisants.<br>Exécuter le programme de rétablissement.  | <b>Atteint</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration du programme de rétablissement et désignation de l'habitat essentiel.</li> <li>- Réintroduction de l'espèce dans deux bassins d'eau inoccupés.</li> <li>- Poursuite des travaux de protection, de recherche et de surveillance.</li> </ul>   |
| <b>Truite fardée du versant de l'ouest</b> (population de l'Alberta)<br>Espèce menacée<br><i>Capacité d'influence : Moyenne</i> | Protéger et préserver des populations pures à des niveaux autosuffisants et rétablir d'autres populations pures dans l'aire de répartition historique. | <b>Partiellement atteint</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du programme de rétablissement.</li> <li>- Recherche d'autres parcelles d'habitat essentiel.</li> <li>- Efforts pour réduire les impacts du tournis des truites.</li> <li>- Remise en état de milieux aquatiques – enlèvement d'espèces non indigènes.</li> <li>- Éducation et diffusion externe.</li> </ul>           |
| <b>Engoulevent d'Amérique</b><br>Espèce menacée<br><i>Capacité d'influence : Faible</i>   | Maintenir la présence de l'espèce dans les parcelles d'habitat convenable confirmées.  | <b>Partiellement atteint</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délimitation de lieux à protéger contre les impacts de l'activité humaine.</li> </ul>  |
| <b>Petite chauve-souris brune</b><br>Espèce en voie de disparition<br><i>Capacité d'influence : Faible</i>                      | Préserver la répartition actuelle. Protéger les hibernacles et les gîtes de maternité connus.  | <b>Partiellement atteint</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des relevés acoustiques et visuels et des recensements par capture au filet.</li> <li>- Détection et protection d'un hibernacle.</li> <li>- Gestion des gîtes de maternité connus.</li> <li>- Limitation de la propagation anthropique du syndrome du museau blanc.</li> <li>- Amélioration des communications.</li> </ul> |
| <b>Moucherolle à côtés olive</b><br>Espèce menacée<br><i>Capacité d'influence : Faible</i>                                      | Protéger les individus et préserver l'habitat.   | <b>Partiellement atteint</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection des nids par l'application de la LPNC, de la LEP et de PEG en construction.</li> <li>- Préservation et amélioration de l'habitat par la gestion active (feu).</li> </ul>  |
| <b>Pin à écorce blanche</b><br>Espèce en voie de disparition<br><i>Capacité d'influence : Moyenne</i>                           | Établir une population autosuffisante et résistante à la rouille partout dans l'aire de répartition de l'espèce.                                       | <b>Partiellement atteint</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Début des travaux de prélèvement de graines et de plantation.</li> <li>- Recours au feu pour créer un habitat.</li> <li>- Poursuite des travaux de cartographie et de protection.</li> <li>- Diffusion externe et communications.</li> </ul>   |
| <b>Caribou des bois</b> (population des montagnes du Sud)<br>Espèce menacée<br><i>Capacité d'influence : Moyenne</i>            | Établir un effectif allant de stable à croissant pour l'unité de population des parcs Jasper/ Banff.   | <b>Partiellement atteint</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désignation provisoire de l'habitat essentiel.</li> <li>- Appui à des initiatives de conservation du caribou.</li> </ul>   |

## Aperçu

### Changements de situation et de tendance des espèces

*Le parc sert d'habitat à sept espèces inscrites à l'annexe 1 de la LEP. Cinq d'entre elles y ont été inscrites dans les 10 dernières années.*

### Principales menaces

*Voici les principales menaces susceptibles d'avoir des impacts sur les espèces en péril du parc :*

- *Altération de l'habitat en raison de la suppression historique du feu, de l'introduction d'espèces non indigènes et du changement climatique.*
- *Absence d'information de base sur la répartition et la situation des populations d'oiseaux et de chauves-souris du parc.*

- *Propagation du syndrome du museau blanc chez les chauves-souris et du tournis des truites chez la truite fardée du versant de l'ouest.*

- *Gestion de l'infrastructure abritant des gîtes de maternité ou des hibernacles dans le parc.*

### Résultats des mesures de gestion

*Le parc national Banff a reçu des fonds supplémentaires (CoRe) pour entreprendre les activités suivantes :*

- *Conservation et rétablissement du pin à écorce blanche, réalisation de brûlages dirigés pour renouveler des habitats et surveillance du loup dans l'ancien habitat du caribou.*

### Élaboration de programmes de rétablissement et respect d'autres exigences juridiques

- *Désignation de l'habitat essentiel de la physse des fontaines.*
- *Désignation provisoire de l'habitat essentiel du pin à écorce blanche, du caribou et de la truite fardée du versant de l'ouest.*
- *Achèvement des programmes de rétablissement fédéraux pour le moucherolle, la physse des fontaines, la truite fardée, l'engoulevent et le caribou.*
- *Ébauche de programmes de rétablissement fédéraux pour la petite chauve-souris brune et le pin à écorce blanche.*
- *Approbation du plan d'action élaboré pour les sept espèces en péril du parc.*

*Sources : Information tirée du système Biotics et du plan d'action multi-espèces pour le parc national Banff*

# Légende

| Tendance/état | Bon   | Passable  | Médiocre  | Non coté  |
|---------------|---|---|---|---|
| Amélioration  |  |  |  | ↑   |
| Stabilité     |  |  |  | ↔   |
| Déclin        |  |  |  | ↓   |
| Non coté      |  |  |  |  |
| Sans objet    |   |   |   |  |

Les trois catégories de résultats applicables aux espèces en péril :

**Atteint :** Toutes les mesures ont été appliquées, et l'objectif de conservation est atteint.

**Partiellement atteint :** Certaines mesures ont été appliquées, mais l'objectif de conservation n'est pas encore atteint.

**Non entrepris :** Aucune mesure n'a encore été appliquée.